

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 03 novembre 2020

La Poterie Mathieu

CHAUDIERE PAVILLON

La chaudière du pavillon communal est à remplacer. Vu que les chaudières à fuel risquent d'être interdites en 2022, le mieux est de passer à la chaudière pompe à chaleur. Devis de 13854 € HT.
Voir si subvention et demander 2^{ème} devis.

AIDE MME VAN PEIJ

Suite au câble qui a été sectionné lors de l'élagage chez Mme Van Peij, elle a eu une coupure d'internet et de téléphone pendant plusieurs mois. De ce fait cette dernière demande une aide de 100€. Les membres du conseil estiment que c'est plutôt à l'opérateur de payer, car c'est à lui de faire en sorte que le service qu'il vend, soit assuré à tout moment. Le Conseil Municipal décide à 8 voix « Contre » et 3 voix « Pour », cette aide ne peut donc pas être attribuée.

VIREMENT DE CREDIT

Suite au paiement de l'assurance statutaire qui a été omis au budget primitif 2020 au chapitre 012. Au vu des estimations, cela va créer un manque dans ce chapitre, en fin d'année pour le paiement des salaires. Il est préférable d'anticiper en faisant un virement de crédit du chapitre 011, article 615221, vers le chapitre 012, article 6411, d'un montant de 3000 €.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Aurélia Monlouis-Bréval, adjointe, expose le projet de PLUI que propose la Communauté de Communes. Monsieur le Maire expose son point de vue et est plutôt favorable à faire un PLUI.
Avis réservé : 1 / Pour : 10

ASSURANCE STATUTAIRE

La commune charge le Centre de Gestion de négocier un contrat groupe ouvert à l'adhésion facultative auprès d'une entreprise d'assurance agréée, et se réserve la faculté d'y adhérer.

MODIF STATUTS CCLPA

Compétences optionnelles A modifier : Action Sociale, il est précisé : → Accompagnement à toutes les actions menées en matière d'orientation (informations sur les métiers et les formations, de la mixité et de l'égalité professionnelle en direction des élèves et des familles, des apprentis et des étudiants).

PLAN DE CIRCULATION

Un arrêté municipal sera fait pour changer la limitation de vitesse des routes de la commune.
Il faut délimiter une agglomération, un Panneau d'Entrée de Village en laissant à 70 km/h sur la départementale, puis la Rue de la Haute voie à 50 km/h, la Rue de la Belle Epine 30 km/h + dos d'âne ou coussin berlinois, la Rue de la Griserie à 50 km/h, la Rue du Ramier à 50 km/h, la Rue du Moulin à 30 km/h + ralentisseur(s)
Voir tarifs des panneaux. La pose des panneaux est prise en charge par la Communauté de Communes.
Pour les Routes Départementales, c'est le département qui les pose.

Compter entre 8000 € et 10000 € de budget.

EXTINCTEUR

1 extincteur a été remplacé en 2020. Il manque un extincteur dans le bureau de la mairie. Le technicien qui est venu contrôler propose de faire le plan d'évacuation. OK pour l'achat d'un extincteur.

CHANGEMENT TARIFS SALLE DES FETES

- 190 € la location de la salle pour le week-end pour les habitants
- 270 € la location de la salle pour le week-end pour les hors commune

Voir éventuellement à mettre une petite aire de jeux à côté de la salle des fêtes.

PRESENTATION DU SYNDICAT D'EAU

ORIENTATION BUDGETAIRE DU SIEGE (Syndicat d'électricité)

Présentation par Pascal Vautier, adjoint :

Syndicat d'eau : Jacques Enos a été réélu président lors de l'assemblée générale de septembre dernier. Le SAEP travaille sur l'harmonisation des tarifs entre les différents syndicats. Voir le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, présenté lors de l'assemblée générale du 27 octobre 2020. Il est à disposition du public à la mairie.

SIEGE (Electricité) : Bilan 2019 : Bon. Renouvellement du contrat en fourniture électrique. Propose de faire une commande groupée pour bénéficier des tarifs réglementés.

SECURISATION IMPASSE DE LA BIGRERIE

Plus précisément chemin de randonnée. Travaux prévus. Attente de devis

RECUPERATEUR D'EAU

Couverture du chalet à côté de la mairie, donc à l'aide des gouttières du chalet, on peut installer 2 récupérateurs d'eau. Tout le monde OK pour acheter deux récupérateurs d'eau.

CITY PARC

Un terrain, impasse des Bois, appartenant à la commune est disponible et nous pourrions en faire city parc. Il s'avère que d'autres idées ont été proposées, notamment de faire une maison partagée, mais un projet existe à Epaignes et à St Georges du Vièvre. L'idée de faire une construction locative, pourquoi pas jumelée, afin d'accueillir de nouvelles familles sur la commune est retenue et de plein pied pour toucher les personnes âgées. Plusieurs devis vont être demandés.

QUESTIONS DIVERSES

- On a reçu en mairie un permis d'aménager pour la construction de plusieurs maisons (terrain d'environ 11000 m²)
- Fibre : Déploiement en cours, reste la Rue de la Varenne, rue de la Heutterie. Mise en service : fin 1^{er} semestre 2021. Elagage : Campagne faite récemment.
- Chemins de randonnée : Certains ne sont bientôt plus accessibles. Les sentiers de randonnées répertoriés sont pris en charge par la Communauté de Communes, mais pas les variantes.
- Commission des chemins : tous ok pour en créer une. Qui veut en faire partie ? Jean-Claude Ladesbie, Emmanuel Ghesquière-Ragot, Pauline Testu, Pascal Vautier, Pierre Dumont et Gilles Sébire.
- Ragondins : Voir ce qui est autorisé pour ne pas être envahis.
- Repas des anciens : Du fait de la situation sanitaire, celui-ci est annulé. Peut-être remplacé par des colis.
- Compteur Linky : Pas d'infos
- Dépôt de gerbe au monument aux morts à 11h ce 11 novembre